

Education et numérique

Depuis une quinzaine d'années, le « numérique » se développe dans l'enseignement sous des formes diverses.

Les MOOC (Massive Open On line Courses), ou en français CLOM (Cours en Ligne, Ouverts et Massifs, selon la terminologie officielle), ont été, au début des années 2000, le fait de grands universitaires américains - les Trophy Prof - qui sont devenus des « stars du web » en mettant leurs cours en ligne sous forme de multimédias (Walter Levin - MIT, Michael Sandel - Harvard, Asworth Damoradan - New-York, entre autres).

Salman Kahn avec sa Khan Academy aspire à devenir le « Google de l'éducation » en mettant en ligne plus de 5000 vidéos dans toutes les disciplines scolaires, traduites en 28 langues, attirant 6 millions d'internautes par mois (il a publié récemment, en français, « L'éducation réinventée », sous-titrée « Une école grande comme le monde » Ed. JC Lattès).

Une cartographie des CLOM français se constitue, citant les CLOM existant (essentiellement dans de Grandes Ecoles et quelques Universités), les portails, plateformes et agences en projet.

« France Université Numérique » (FUN) a été lancée récemment, très officiellement, en présence de trois ministres.

Le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) a mis en place son « Académie en ligne » en 1999 (déjà un million de connexions cette année-là), ajoutant chaque année de nouveaux services à destination des élèves et de leurs parents. « ITyPA » (Internet, Tout y est Pour Apprendre) prend la forme d'un réseau social.

Dans l'enseignement secondaire, les ENT, Espaces Numériques de Travail, se multiplient, l'objectif étant leur généralisation rapide, avec la participation des collectivités territoriales. Un ENT est « un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'établissement scolaire », système simple, dédié et sécurisé d'information et de communication entre enseignants, élèves, parents, personnels administratifs techniques et d'encadrement de l'établissement.

Enfin, la « classe inversée » semble connaître un certain succès, jusqu'à alimenter les JT de chaînes de télévision. Dans cette situation, l'enseignant accompagne, en classe, les élèves qui ont déjà travaillé le sujet à la maison devant leur ordinateur, soit en étudiant le cours (présenté en vidéo par exemple), soit en consultant des documents. L'accompagnement en classe consiste alors à donner les explications adéquates aux élèves qui en ont besoin et à faire des exercices d'application.

Cette brève revue est loin d'être exhaustive et n'aborde pas le détail de chacun des dispositifs évoqués. Elle n'a pour objet que de contribuer aux réflexions qu'engendre un phénomène aussi considérable que le développement extraordinaire des technologies usuelles d'information et de communication, notamment lorsqu'elles s'appliquent à l'enseignement : les TUICE.

Aussi, en examiner les avantages et les inconvénients, évaluer les bienfaits qu'elles peuvent apporter et les risques qu'elles comportent n'est pas inutile, afin d'éviter de les ériger en panacée propre à soulager l'Ecole du malaise que beaucoup lui reconnaissent ou, au contraire, de les condamner sans appel.

Mais cette réflexion ne peut être menée uniquement dans les cercles des initiés de l'enseignement, experts, spécialistes, praticiens et administrateurs. Elle doit s'étendre le plus largement possible, car on peut affirmer, chiffres à l'appui, que la quasi-totalité de la population est concernée plus ou moins directement par ces questions, soit de l'enseignement,

soit des technologies de l'information et de la communication et, bien sûr, par la combinaison de ces deux domaines.

C'est évidemment l'enseignement qui, en premier lieu, paraît susceptible de subir l'impact de l'introduction du numérique. On sait, depuis le plan IPT (Informatique Pour Tous) en 1985, quelles précautions sont à prendre, bien que la situation ait beaucoup changé, notamment quant à l'équipement des ménages en ordinateurs, téléphones mobiles et, de plus en plus, tablettes et smartphones (dont on peut penser qu'ils seront sans doute, à très court terme, parmi les instruments principaux de l'enseignement) et à l'habileté des enfants et adolescents dans le maniement de ces outils.

Mais le manque de formation des enseignants dans ce domaine peut s'avérer embarrassant car il ne suffit pas d'être simplement capable d'envoyer un mail ou d'utiliser un traitement de texte pour entrer dans le monde très complexe de la pratique de l'e-enseignement, sans parler de sa conception.

D'autant plus que nombre de questions théoriques sont posées, qui ne sont d'ailleurs pas nouvelles, tenant au rapport des élèves avec les enseignants, avec les connaissances, au mode d'acquisition de celles-ci ou encore, et c'est le plus important, à la finalité même de l'enseignement : transmission de connaissances ou développement de capacités, voire de compétences ?

Ainsi, la « classe inversée » apparaît à certains comme l'avenir de l'Ecole : « école sans entrave et taillée sur mesure ; école globale qui va révolutionner le monde de l'enseignement et de la formation... ».

D'autres pensent que, si elle apporte quelque attrait nouveau à l'enseignement, elle atteindra assez vite ses limites. En effet, n'y a-t-il pas une tendance à sous-estimer les problèmes d'adaptation à des technologies dont la sophistication sans cesse croissante fait augmenter le risque d'incompatibilité ? N'y a-t-il pas trop souvent confusion entre « disponibilité » des ressources et leur « accessibilité » ? Comment les élèves pourront-ils gérer la quantité et l'organisation de leur travail à la maison ? Leur motivation sera-t-elle suffisante ? Enfin, faut-il croire que la technologie pourrait, seule, rendre l'Ecole plus efficace et plus juste (mais quels critères permettent de définir l'efficacité et l'équité dans l'enseignement ?).

Néanmoins, il serait imprudent de négliger le fait que le phénomène du numérique ne peut que s'amplifier.

Lorsqu'il atteindra une taille critique, difficile à déterminer aujourd'hui, quelles vont être les réactions d'un système scolaire qui s'est institutionnalisé au cours du XIX^{ème} siècle, donc dans un contexte technologique, économique et social radicalement différent du contexte actuel, système dont la cohérence est assurée par un centralisme tatillon ? Comment vont réagir ceux de ses acteurs qui ont souvent considéré que le chemin devait être aride pour accéder aux bonheurs de la Connaissance que, d'ailleurs, ne pouvait atteindre que l'élite ?

C'est tout le contraire que proposent les pionniers de l'e-enseignement : la gratuité, l'ampleur du public visé en l'absence de toute sélection, la liberté puisque chacun pourra choisir le moment, le lieu et le contenu de ce qu'il souhaite apprendre, et souvent la volonté de faire rimer enseignement et divertissement.

Ces promesses contiennent cependant nombre de contradictions. Comment le financement sera-t-il assuré ? Actuellement, des fondations aux mobiles sans doute démocratiques et humanistes soutiennent le mouvement. Qu'en sera-t-il, dans l'avenir ? Quel poids des financeurs privés, multiples et peut-être moins bien intentionnés, feront-ils peser sur les contenus d'un système qui, par sa taille et ses caractéristiques fluctuantes, aléatoires, ne se prêtera que difficilement à un contrôle pourtant nécessaire. Et finalement, la gratuité sera-t-elle toujours proposée ? Les enjeux commerciaux dans ce domaine sont colossaux et il faut

s'attendre à voir des entreprises se créer, si ce n'est déjà fait, pour capter un marché qui promet d'être très rémunérateur.

La liberté totale est-elle concevable ? Et, le cas échéant tous pourront-ils l'exercer ? Ne court-on pas le risque de laisser pour compte tous ceux que l'on désigne comme publics défavorisés aux plans économique, social et culturel ?

En 2009, Alain Bouvier, ancien recteur et membre du Haut Conseil de l'Education, avait publié un texte (qu'on peut trouver en ligne) dans lequel il décrivait les évolutions possibles du système scolaire soumis aux contraintes d'une épidémie massive d'une maladie (en l'occurrence la grippe porcine) obligeant à fermer de nombreux établissements scolaires durant de longues périodes.

Nous sommes tout près du moment où, sans même qu'un événement comme une épidémie accélère le processus, la puissance du marché, confortée par - et confortant - l'individualisme généralisé, sera telle qu'on peut se demander qui pourra y résister et si les évolutions envisagées par Alain Bouvier ne sont pas déjà en marche (elles le sont certainement dans des pays étrangers, en Asie notamment).

Au-delà des évolutions probables vers des systèmes scolaires pluriels et hybrides qu'il prédit, on peut imaginer (ou craindre) des tendances plus lourdes en termes de conséquences sociales et politiques.

Les officines qu'il évoque, déjà nombreuses, cotées en bourse pour certaines et très réactives, vont continuer à se développer. Elles vont inventer de nouveaux métiers de l'enseignement : des spécialistes pourront proposer à la demande des familles (qui déclareront tout à fait légalement instruire leurs enfants dans la famille) des « bouquets » de médias permettant à un élève de suivre la totalité des programmes scolaires sans fréquenter l'Ecole (le « home schooling » existe déjà). Les prix seront sans doute accessibles aux classes moyennes grâce au financement par la publicité ou par d'autres sources. Des « coaches » pourront, à distance ou en se déplaçant à domicile, assurer l'entraînement et les contrôles nécessaires (ce qui fournira des emplois à des titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur qui ne voudront pas affronter les difficultés du recrutement, de la formation et de l'affectation des enseignants).

Personne ne pourra interdire que quelques enfants d'un même lotissement soient regroupés chez les parents de l'un d'entre eux, sous la surveillance d'un père ou d'une mère libre de son temps (au chômage par exemple). Il se pourrait également que le marché du travail en arrive à préférer les certifications attribuées par des organismes de e-formation aux diplômes décernés par l'Etat.

« Aux mécanismes centralisés, bureaucratiques et technocratiques, très peu évolutifs, succédera l'empirisme total à travers une complète décentralisation sur les parents » écrit Alain Bouvier. On verra se créer ainsi une forme d'enseignement complètement privé, difficilement contrôlable par les pouvoirs publics, bien que ceux-ci puissent être tentés d'y voir des économies à faire, en termes d'équipements et de personnels. Des réseaux sociaux pédagogiques sont en voie de constitution.

Le système éducatif échappera à l'autorité de l'Etat et sera entre les mains des parents et des élèves, ainsi que de ceux qui, pour des raisons diverses, exercent une influence sur eux. On peut redouter que des organisations sectaires mettent la main dessus. Personne ne pourra interdire non plus que dans des tours ou des barres de cités en difficulté, des associations « culturelles ou cultuelles » organisent de la même manière des formes d'enseignement parallèle grâce à des financements occultes.

Il y a là un risque considérable de voir s'amenuiser, et peut-être disparaître, le rôle que joue encore l'Ecole dans la formation de la cohésion sociale. L'Ecole ne sera plus « le pilier de la République ».

La majorité des acteurs du système éducatif ne semble pas avoir pris conscience des enjeux. La loi de refondation de l'Ecole de la République, en annonçant le développement de services numériques à la disposition des enseignants, des élèves et des parents, ne fait que positionner le système scolaire parmi une « concurrence » qui, bien plus réactive, a probablement d'ores et déjà quelques longueurs d'avance.

Aussi, plutôt que de chercher à déclencher une crise politique à propos de n'importe quoi, les rythmes scolaires par exemple (alors que tout le monde est d'accord sur le fond de l'affaire !), il serait plus pertinent, de la part des instances politiques (organisations, institutions et les individus qui les composent) d'ouvrir un vaste chantier sur la question.

Dans un premier temps, informer la population sur ce qui se passe, l'interroger sur sa vision de l'avenir de l'Ecole et recueillir les propositions éventuelles ; ce ne serait pas faire preuve de « populisme » dans la mesure où il s'agirait, cette fois, d'une véritable consultation, ouverte à tous, organisée, encadrée (par exemple par la voie des conseils municipaux, généraux et régionaux).

Puis, sans condamner la technologie qui, en soi, n'est ni bonne ni mauvaise mais qu'il faut maîtriser, en faisant appel à toutes les compétences en matière de prévision et de prospective, en observant les pays qui sont engagés plus avant dans la « révolution du numérique » dans l'éducation, il faut dégager les lignes de force d'une politique à long terme de l'enseignement, incluant toutes les parties prenantes et définissant le rôle de chacune.

Cette politique, tout en permettant de sauvegarder l'exception française en matière culturelle, devra assurer également la survie des principes républicains qui devraient continuer à guider l'action éducative.

Il faudra se donner les moyens (autre que financiers) de cette politique qui devra être largement présentée - et approuvée - par la population.

On pourra alors parler de refondation de l'école.